



4. Code vestimentaire du Collège Héritage

L'uniforme scolaire offre plusieurs avantages tant pour les parents, les élèves que pour la direction :

- Plus simple et plus économique qu'une garde-robe griffée;
- Évite la discrimination et favorise une bonne tenue;
- Favorise le sentiment d'appartenance au Collège, sur le campus et à l'extérieur du Collège.

L'uniforme est le symbole du respect de l'appartenance à une fraternité collégienne.

4.1. Description de l'uniforme Raphaëlu

4.1.1. Filles (coupe ajustée)

Uniforme dans la cour, à l'école et en classe :

- Veste grise avec fermeture éclair;
- Chandail « Rugby » unisexe marine (Item privilège pour élèves de sec. 4 -5);
- Polo blanc ou bleu Monaco à manches courtes, coupe cintrée;
- Polo bleu Monaco à manches longues unisexe;
- Jupe tartan, portée avec cuissard (obligatoire);
- Pantalon marine ajusté à la taille;
- Bermuda unisexe marine ajusté à la taille (d'août à octobre et de mai à juin);
- Robe polo marine, portée avec la ceinture « marron » du fournisseur;
- Bas collant ou bas aux genoux (3/4) marine unis;
- Chaussures en cuir noir lustré à talons plats avec semelles non marquantes noires.

Uniforme dans le gymnase/cour d'école/ sorties sportives :

- Chandail gris à manches courtes coupe féminine;
- Shorts marine coupe féminine;
- Bas de sport blancs unis;
- Kangourou unisexe gris;
- Pantalon marine unisexe ajusté ou classique;
- Espadrilles avec semelles non marquantes (le type tennis est recommandé).

4.1.2. Garçons (coupe droite)

Uniforme dans la cour, à l'école et en classe :

- Veste grise avec fermeture éclair coupe masculine;
- Chandail « Rugby » unisexe marine (Item privilège pour élèves de sec. 4 -5);
- Polo blanc ou bleu Monaco à manches courtes;
- Polo bleu Monaco Unisexe à manches longues;
- Pantalon marine ajusté à la taille;
- Bermuda unisexe marine ajusté à la taille (d'août à octobre et de mai à juin);
- Ceinture noire ou marine sans logo avec boucle sobre;
- Bas courts (au-dessus de la cheville) marine unis;
- Chaussures en cuir noir lustré avec semelles non marquantes noires.

Uniforme dans le gymnase/cour d'école/sorties sportives :

- T-shirt gris coupe masculine;
- Short coupe masculine marine;
- Bas de sport blancs unis;
- Kangourou unisexe gris;
- Pantalon marine unisexe ajusté ou classique;
- Espadrilles avec semelles non marquantes (le type tennis est recommandé).

En tout temps, l'élève doit être proprement vêtu, y compris en ce qui concerne les chaussures, et ce de façon réglementaire. Les vêtements doivent correspondre à leurs mensurations et ne pas être défraîchis. L'élève doit arriver et partir du Collège en uniforme.

4.1.3. Transition avec l'ancien uniforme pour l'année scolaire 2021-22.

Voir l'onglet « Transition avec l'ancien uniforme » sur notre site internet.

ATTENTION, les items suivants ne sont pas permis :

- Le « legging » sous la jupe;
- Les collants et les bas courts de couleur autre que marine;
- Les chaussures en suède, de course, en tissu, de type skate (Vans/Converse), à talons, de type bottillon, à semelles blanches;
- La collection des Titans (kangourou, t-shirt, etc.) est permise seulement lors des activités des Titans, sur ou à l'extérieur du campus, et occasionnellement avec l'autorisation spéciale de la direction;
- Tout autre vêtement ne faisant pas partie de l'uniforme officiel.

4.2. Achat de l'uniforme et des chaussures

Notre fournisseur de l'uniforme scolaire du Collège est **RaphaëIU** et les chaussures sont fournies par **Académia Chaussures**. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet sous la rubrique « uniforme ».

Vous pourrez vous procurer des vêtements et des chaussures additionnelles tout au long de l'année soit par :

- Le site web transactionnel : www.raphaelu.ca et le mot de passe est **HER**;
- Le service à la clientèle au **1-866-979-2322**;
- Le centre de distribution de la Rive-Sud (information disponible sur le site web).

4.3. Respect du code vestimentaire du Collège

Tous les membres du personnel du Collège sont chargés de faire respecter le code vestimentaire du Collège. Ils doivent pouvoir compter sur l'appui des parents et des élèves.

Aucune modification à l'uniforme n'est acceptée, à part les retouches pour la longueur. Les collets montés, manches et pantalons roulés, chandail à manches longues sous un polo à manches courtes ne sont pas acceptés. Bref, toute autre modification pour le style personnel est interdite et sujette à des mesures disciplinaires.

Advenant le non-respect du code vestimentaire du Collège, l'élève recevra un avis aux parents de six (6) points suite au troisième (3^e) avertissement.

La jupe doit être portée décentement, soit à 10 cm au-dessus de la rotule du genou. La direction du Collège se réserve le droit de retirer le privilège de porter la jupe si l'enfant ne se conforme pas au règlement après plusieurs avertissements.